



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

**Région de Sédhiou**

ooooo/ooooo//ooooo

Département de Goudomp

ooooo/ooooo//ooooo

Arrondissement de Simbandi brassou

***COMMUNE DE SIMBANDI BRASSOU***

**PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)**

**(2021 – 2023)**

**Août 2020**

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNE</b> .....	<b>4</b>
1.1. Le milieu physique .....	4
1.1.1. La situation géographique .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.2. Reliefs et sols .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.3. Le climat .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.5. La pluviométrie .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1.6. La faune et la végétation .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2. Le milieu humain .....	8
1.2.1. L'historique du peuplement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.2. La répartition de la population .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2.3. L'état et la dynamique de la population .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE</b> .....	<b>10</b>
2.1. La Vision de Développement .....	10
2.2. Les axes stratégiques de développement .....	10
<b>III. ACTIONS RETENUES</b> .....	<b>12</b>

## **INTRODUCTION**

Le Sénégal depuis l'indépendance à nos jours a initié plusieurs réformes dans le cadre de la politique de décentralisation.

La première réforme date de 1972 et a été marquée par la création des Communautés Rurales (CR).

La seconde réforme des textes de la décentralisation date de 1996 avec la **Régionalisation** avec, notamment, l'érection de la Région comme collectivité locale et la création des Communes d'Arrondissement. Cette seconde réforme visait à être faite dans le but d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales.

Malgré ces réformes, les autorités étatiques ont jugé nécessaire de procéder à de nouvelle réforme afin d'harmoniser les textes de la décentralisation. C'est ainsi qu'a vu jour l'Acte III de la décentralisation qui vise à organiser le Sénégal en **territoires viables, compétitifs et porteurs de développement**.

Cette réforme est marquée par l'érection du département en collectivité locale et la communalisation intégrale. Ainsi, deux ordres de collectivités s'imposent au Sénégal : le **Département** et la **Commune**.

La loi N° 2013-10 du 28 Décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Locales consacre en son Livre II Transferts des compétences parmi lesquels la **Planification**.

Parallèlement à cette réforme institutionnelle, il a été initié à partir de 1998, dans plusieurs communautés rurales du pays, la réactualisation, voire la reprise de la première génération de Plans Locaux de Développement, devenus Plans de Développement Communaux, élaborés au milieu des années 80.

C'est dans ce cadre que plusieurs communes ont pu bénéficier d'un appui du Programme National de Développement Local (PNDL) pour l'élaboration de leur Plan de Développement Communal. Les Agences Régionaux de Développement (ARD), bras technique du PNDL, ont été chargées de superviser le processus d'élaboration des PDC.

Le Plan de Développement Communal est un document de référence et de coordination des actions de développement au niveau de la commune. Il est issu d'un processus participatif qui, à partir du diagnostic de la commune, identifie pour une période donnée, les orientations de développement, définit les actions prioritaires à entreprendre et les ressources à mettre en œuvre pour contribuer à la réalisation des objectifs préétablis.

L'élaboration du PDC de la commune de Simbandi Brassou se déroule dans un contexte marqué d'une part, par l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante (Nouveau Conseil Municipal au lendemain des élections du 29 juin 2014) et, d'autre part, par la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent et la nécessité d'atteindre les OMD.

Un Plan Triennal d'Investissement (PTI), élaboré et intégré dans ledit PDC, fait l'objet aujourd'hui d'une révision, pour le rendre plus actuel suivant les nouvelles priorités de la Commune. Laquelle révision a été prise en charge par le Programme National de Développement Local (PNDL).

## **I. PRESENTATION DE LA COMMUNE**

### **I.1. Le milieu physique**

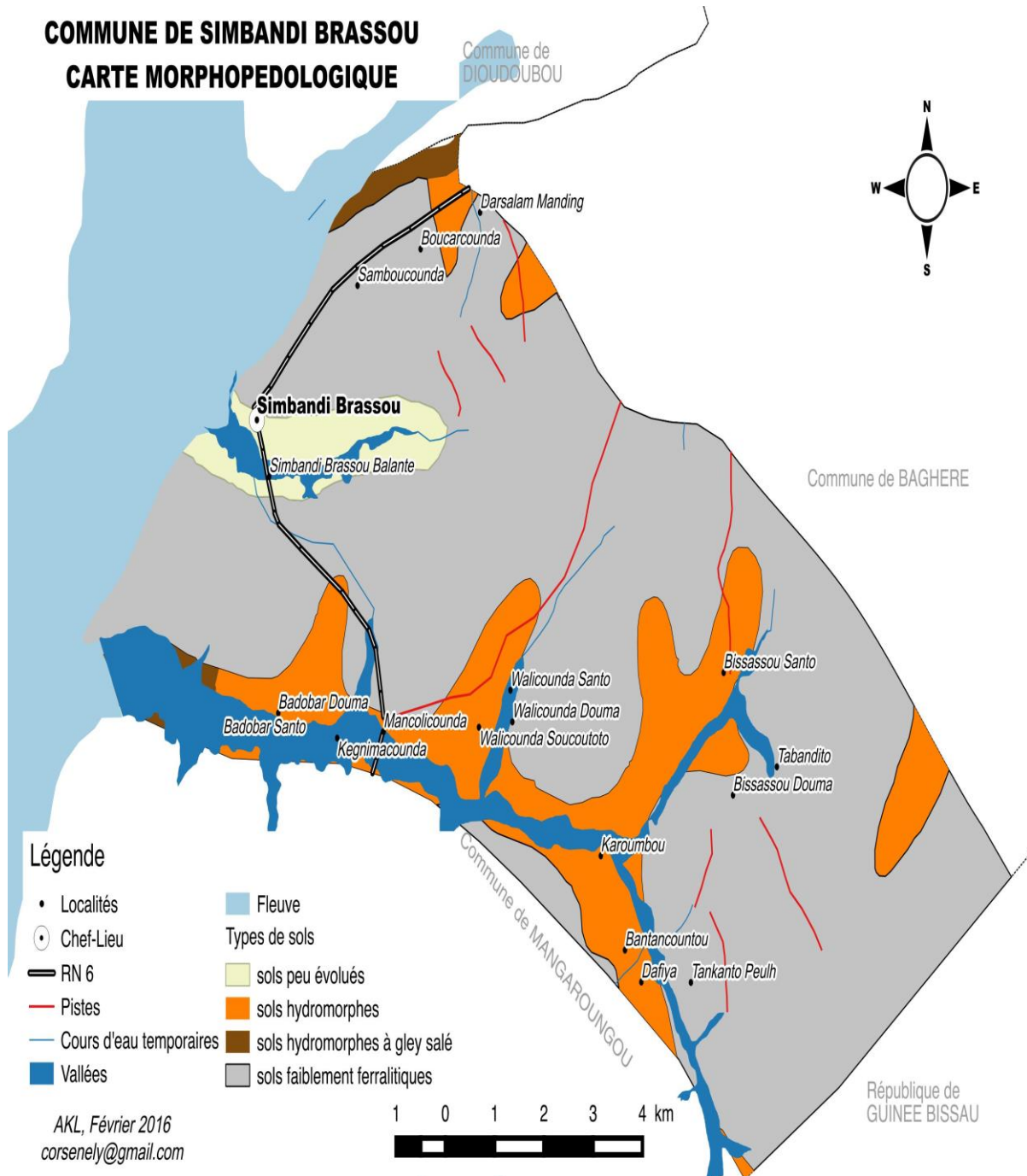
#### **1.1.1. Les sols**

Du continental terminal, les sols de la Commune de Simbandi brassou, sont à prédominance ferrallitiques à faiblement dénaturé dans toute la partie centrale. Il s'agit de matériaux argilo-sableux à la surface qui deviennent rouge, d'un rouge brun en profondeur et sur tout le profil.

Aux abords du Fleuve et des vallées, existent des sols à gley salés ou pas salés à mesure que l'on s'éloigne de la côte. Il s'agit de matériaux complexes argileux et sableux alluvio – colluvial qui ont assez évolué ces dernières années en perdant de leur salinité excessive, mais en prenant une bonne quantité de sable.

A l'intérieur des terres, les dépressions correspondant aux bas-fonds sont propices à la culture du riz. Sur le Plateau, la couche arable est peu épaisse (environ 50 à 60 cm) d'un endroit à l'autre, ce qui laisse apparaître, en cas de ravinement une cuirasse d'un brun rouge, gluant et collant comme l'argile, lorsqu'il est mouillé, rappelant les sols squelettiques.

## COMMUNE DE SIMBANDI BRASSOU CARTE MORPHOPÉDOLOGIQUE



### 1.1.2. Le relief

Le relief, relativement plat, est marqué par les dépressions correspondant aux vallées rizicultivables et quelques dénivellations caractéristiques de la position des villages. C'est ainsi que tous les villages situés sur les collines portent le qualificatif de « Santo » (en haut) par opposition à ceux situés dans les abords des bas-fonds appelés « Douma » (en bas).

### 1.1.3. Le climat

La Commune présente un climat Soudano – guinéen à Sub – guinéen, caractérisé par l'abondance des précipitations.

Deux principales saisons divisent l'année en deux parties égales.

- Une saison pluvieuse ou hivernage s'étend de mai à octobre, et
- Une saison sèche, de novembre à avril, avec une nuance entre novembre à janvier où les journées sont moins chaudes que d'ordinaire. C'est la période froide de l'année.

L'amplitude thermique connaît de faibles écarts : soit 35°C à 30°C, avec des minimales de 23° à 27° C. Les villages côtiers qui s'étendent de Darsilame à Badobar, bénéficient de l'apport de la brise qui adoucit le temps. Montrer l'évolution des températures au cours des années

### 1.1.4. La pluviométrie

La pluviométrie de la zone est assez satisfaisante avec une moyenne annuelle au-dessus de 1000mm.

### 1.1.5. La faune

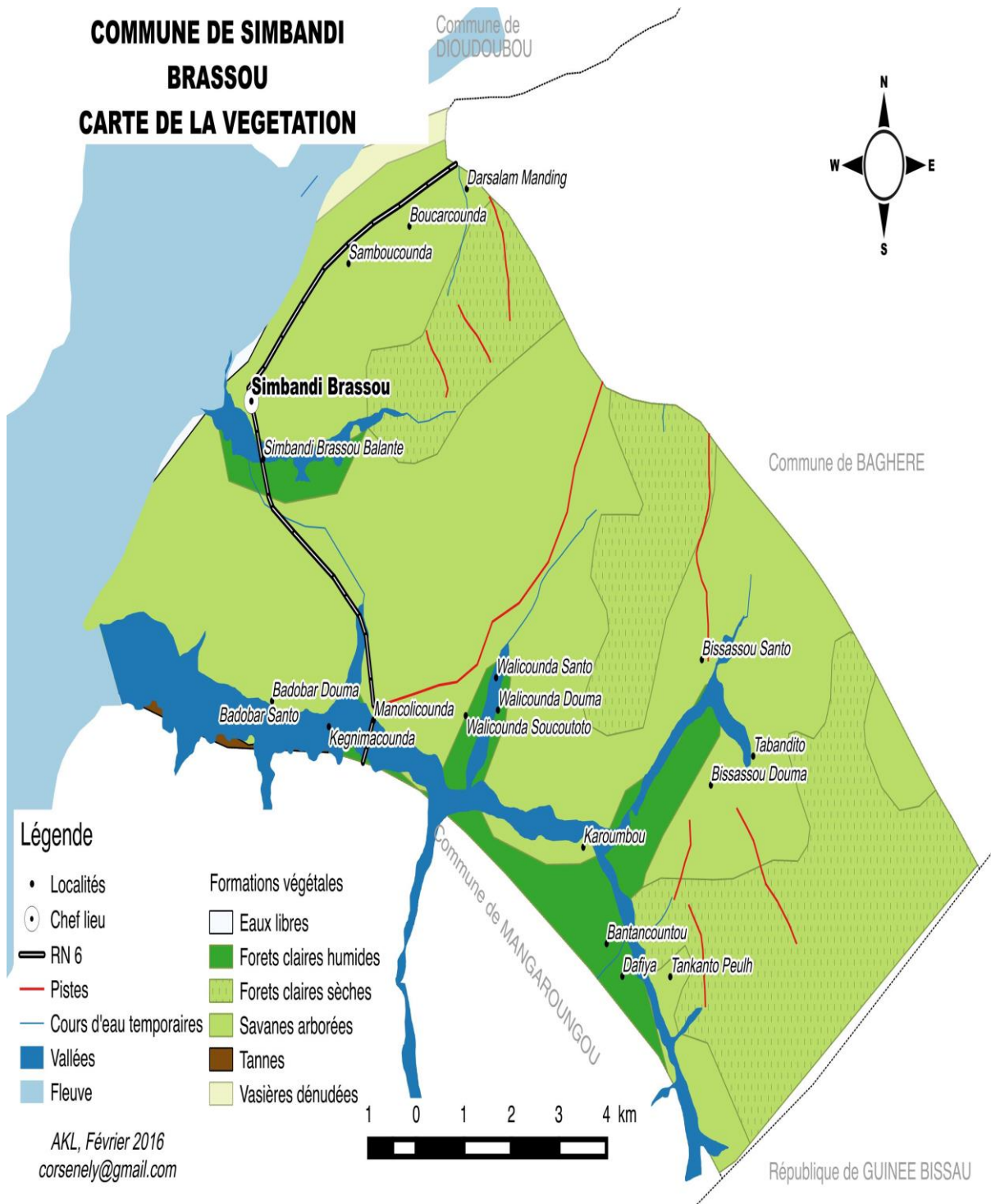
La faune sauvage, très pauvre est composée de singes, en grand nombre, de phacochères, d'hyènes et de rares antilopes. Les espèces ailées sont les mêmes que partout ailleurs ; il s'agit des pintades, des francolins, des tourterelles, des rapaces et des calaos d'Abicinie.

### 1.1.6. La végétation

Situées dans la zone Soudano – guinéenne, les formations principales suivantes sont distinguées (voir carte) :

- **La forêt dense** Reliques de forêts primaires
- **Forêt dense dégradée** : Forêts secondaires, couverture arborescente autour de 100 %, présence de grands arbres, souvent en association avec des palmiers (moins de 30 %)
- **Forêt claire** Hauteur des arbres plus réduite, densité de la couverture arborescente inférieure à 30 %

- **Savane boisée** Couverture arborescente de 10 à 30 %
- **Savane arbustive** Couverture arborescente inférieure à 10. La partie restante est occupée par une végétation arbustive et herbacée, souvent des terres de culture abandonnées ou des anciennes jachères.



### **1.1.7. Hydrographie et hydrologie**

A partir du Fleuve Casamance situé sur la partie occidentale de la Commune, partent trois principaux affluents, communément appelés Bolons. Il s'agit :

- Du Badobar-Bolon qui ceinture toute la partie Sud de la Commune en épousant ses limites jusqu'à Karoumbou Douma où il se divise en deux parties : l'une descend vers Tankanto en constituant une limite naturelle de la Commune, tandis que l'autre partie passe par Karoumbou Santo, forme la vallée dénommée Bérindinto – Bolon qui arrose les deux Bissassou
- Le Foufato – Bolon moins humide, part de Simbandi et semble s'évanouir vers le Centre Nord en laissant quelques traces peu perceptibles, à cause de l'envahissement de sable.
- Tout à fait au Nord, le Tanaff – Bolon part des environs de Samboucounda, suit les limites Nord de la Commune jusqu'à Kégnimacounda.

Le Tanaff-Bolon constitue avec le Badobar – Bolon des voies d'eau jadis navigables par les chalands. Ils ont joué un grand rôle pendant une bonne partie de la période coloniale ; mais les effets conjugués des différentes sécheresses ajoutés à la surexploitation des bassins versants, ont favorisé leur ensablement. Actuellement, ces Bolons ne gardent l'eau que par endroits et s'assèchent dès le mois de janvier au plus tard, sauf pour le Bolon de Simbandi qui est pérenne à un seul endroit.

## **1.2. Le milieu humain**

### **1.2.1. Historique du peuplement**

Selon le RGPHAE 2015, La Commune de Simbandi Brassou a une population estimée à 13 477 habitants en 2009.



**Tableau N°1 : Evolution de la population en fonction des différents recensements**

<b>Année de recensement</b>	<b>1976</b>	<b>1988</b>	<b>2002</b>	<b>2013</b>
Effectifs				
Périodes		1976-1988	1988-2002	2002-2013
<b>Taux d'accroissement intercensitaire</b>				

### **1.2.2. La répartition de la population**

La population de la commune est composée majoritairement de mandingues (55%) et de Balantes (30%). On y trouve quelques minorités à savoir les Manjacks (10 %) et les Peulhs (5 %). Ces statistiques datent de 2002 et ne sont pas actualisées. (PLD, 2000).

L'Islam regroupant 99 % d'adeptes, constitue la religion majoritaire. Les seuls animistes que l'on rencontre sont Manjacks. Ils représentent environ (1 %) et sont en voie de résorption.

### **1.2.3. Etat et la dynamique de la population**

Les Mandingues quoique majoritaires dans la commune, sont plus sédentaires. En dehors des voyages saisonniers vers les zones de pêche (Goudomp, Diattacounda), ils sont plus attachés à leurs foyers.

Les Manjacks plus mobiles, s'expatrient généralement en direction de la France, de l'Espagne ou de l'Italie où ils pratiquent diverses activités.

Au niveau national, Dakar constitue la seule zone d'accueil où l'on compte une importante colonie de Manjacks. Généralement dockers ou navigateurs en majorité dans les bateaux de pêche, ils forment une main d'œuvre très appréciée à cause de leur exactitude au travail et de leur grande honnêteté.

La solidarité qui règne entre ces émigrants ou les exodés est d'autant plus forte qu'elle permet une meilleure intégration aux nouveaux venus. Elle facilite aussi l'organisation des départs vers l'Europe.

Pris globalement, l'émigration reste une grande source de revenus grâce aux mandats que ces émigrés envoient à leurs familles. Elle contribue à l'amélioration de l'habitat au niveau local et favorise les investissements immobiliers, notamment au Cap-Vert où l'on compte beaucoup d'habitations appartenant aux Manjacks.

## **II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

### **2.1. La Vision de Développement**

### **2.2. Les axes stratégiques de développement**

A la suite du diagnostic, des axes prioritaires ont été retenues pour guider les initiatives à prendre pour traduire la vision en actions et résultats tangibles pour amorcer le développement de la commune. Ces axes de développement ont été élaborés en prenant compte des orientations stratégiques du PSE et visent à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. En fonction des secteurs de développement et des orientations stratégiques, les axes prioritaires ont été matérialisés dans les tableaux suivants.

Axe 1 : Création de richesse et croissance inclusive

<b>Secteurs / Domaines</b>	<b>Orientations stratégiques / Objectifs généraux</b>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Intensifier les productions agricoles et maraîchères et moderniser les systèmes de production</i></li> <li>• <i>Aménagements des périmètres rizicoles et maraichers</i></li> <li>• <i>Réduire la vulnérabilité des activités agricoles</i></li> <li>• <i>Améliorer la commercialisation des produits agricoles et de maraîchage</i></li> <li>• <i>Formation des producteurs agricoles et maraichers</i></li> <li>• <i>Créer des unités de transformations agricoles et maraichères</i></li> </ul>
Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Accroître la productivité</i></li> <li>• <i>Créer des pare-feux</i></li> </ul>
Élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Sécuriser l'élevage pastoral</i></li> <li>• <i>Créer des parcours pastoraux</i></li> <li>• <i>Accroître la productivité du secteur de l'élevage</i></li> <li>• <i>Organiser des campagnes de vaccination du cheptel</i></li> </ul>
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Promouvoir l'artisanat dans la commune</i></li> <li>• <i>Construire et équiper un centre des métiers</i></li> <li>• <i>Former les artisans</i></li> </ul>

Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux marchés</li> <li>• Créer des marchés quotidiens et hebdomadaires</li> </ul>
Epargne / Crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter l'implantation des structures financières</li> <li>• Promouvoir les CARE Group</li> </ul>
TIC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etendre le réseau téléphonique</li> <li>• Promouvoir l'accès à l'internet</li> </ul>
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès aux matériels de pêche</li> <li>• Satisfaire la demande locale en produits halieutiques</li> <li>• Créer un complexe frigorifique</li> </ul>
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'électrification de la commune</li> <li>• Améliorer l'accès aux services énergétiques visant le développement économique et humain</li> <li>• Améliorer l'accès au carburant</li> </ul>

Axe 2 : Accès aux services sociaux de base et développement humain durable

<b>Secteurs / Domaines</b>	<b>Orientations stratégiques / Objectifs généraux</b>
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire</li> <li>• Améliorer la fonctionnalité des infrastructures scolaires</li> <li>• Remplacement des abris provisoires et construction de salles de classe</li> <li>• Promouvoir l'éducation et la formation qualifiante des jeunes et des femmes</li> <li>• Lutter contre l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales</li> </ul>
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès et la qualité des services de santé</li> <li>• Promouvoir la prévention des maladies</li> <li>• Construire et équiper les structures de santé</li> </ul>
Désenclavement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction et réhabilitation des pistes au niveau de la commune</li> <li>• Créer des espaces de stationnement des motos jakarta dans l'espace communal</li> <li>• Réhabiliter et créer des embarcadères et quais de pêche</li> <li>• Sensibiliser et former les conducteurs de motos</li> </ul>
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le taux d'accès à l'eau potable dans la commune</li> <li>• Promouvoir une gestion durable des ouvrages hydrauliques</li> <li>• Construire de nouveaux ouvrages hydrauliques</li> </ul>
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès des ménages à des systèmes adéquats d'évacuation des excréta et eaux usées</li> <li>• Créer et mettre en place un système adapté d'évacuation des ordures ménagères</li> <li>• Promouvoir des comportements favorables à une bonne hygiène</li> <li>• Relancer le programme de construction de latrines dans</li> </ul>

	<i>tous les ménages de la commune</i>
La culture, le sport et les loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Promouvoir la pratique sportive et l'expression culturelle</i></li> <li>• <i>Créer des infrastructures sportives et cultures</i></li> <li>• <i>Sensibiliser les ASC sur la reconnaissance juridique</i></li> </ul>
Environnement et GRN	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité</i></li> </ul>

Axe 3 : Gouvernance institutionnelle

<b>Secteurs / Domaines</b>	<b>Orientations stratégiques / Objectifs généraux</b>
Gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Promouvoir la participation et le contrôle citoyen</i></li> <li>• <i>Promouvoir la formation des élus</i></li> <li>• <i>Améliorer la communication interne et externe du conseil municipal</i></li> <li>• <i>Redynamiser (ou créer) les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs</i></li> <li>• <i>Redynamiser les comités de santé, les OCB et APE</i></li> <li>• <i>Renforcer le pouvoir décisionnel des femmes</i></li> </ul>

### **III. ACTIONS RETENUES**

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTE	Réhabiliter et Équiper le Poste de santé	Simbandi brassou	25000	0	0	25000
	Construire et équiper un poste de santé	karoumbou	0	70000	0	70000
	Réhabiliter et Equiper 6 cases de santé	Karoumbou, mancolicounda, boucarcounda, walicounda santo, bissassou santo et tankanto peulh	25000	25000	25000	75000
	Relever le plateau technique du poste de santé	Simbandi brassou	10000	10000	10000	30000
	Construire la salle ADO-JEUNE	Simbandi brassou	10000	0	0	10000
	Réhabiliter les cases de santé	Toutes les cases de santé	10000	10000	10000	30000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Construire 1 case des tout petits	Simbandi Brassou	0	25000	0	25000
	Construire et équiper les classes communautaires	walicounda	15000	0	0	15000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construire et équiper 14 salles de classe	Tankanto (2SDC), simbandi brassou 2 (2SDC), mancolicounda (2SDC), walicounda douma (2SDC), simbandi brassou 3 (2SDC), bissasou douma (2SDC), bissassou santossou (2SDC)	34000	34000	51000	119000
	Clôturer les 5 écoles élémentaires	Simbandi brassou 2, simbandi barssou 3, walicounda, bissasou santo, mancolicounda	10000	10000	15000	35000
	Construire des blocs sanitaires dans 5 écoles élémentaires	Ecole 3, walicounda douma, tankanto, bissassou santo, bissasou douma	4000	6000	0	10000
	Brancher les écoles élémentaires	toutes les écoles	10000	10000	10000	30000
	Électrifier les 6 écoles élémentaires	Ecoles 1, 2 et 3 simbandi barssou, boucarounda, samboucounda et mancolicounda	6000	6000	0	12000
	Construire le nouveau lycée	Simbandi Brassou	0	0	0	0
	Créer un centre Polyvalent de formation des jeunes	Simbandi Brassou	0	50000	0	50000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Moderniser les 3 daaras existants	Seydicounda, sidibécounda et karoumbou	0	15000	15000	30000
HYDRAULIQUE	Etendre le réseau d'AEP de Karoumbou	Karoumbou, les 3 Walicounda,	15000	15000	0	30000
	Réhabiliter et équiper le forage de simbandi brassou	Simbandi Brassou, Mankolicounda, Badobar Douma et Santo, Samboucounda, Boucarounda, Darsalam et Kégnimacounda	15000	20000	0	35000
	Densifier 2 réseaux d'AEP	Karoumbou et Simbandi Brassou	25000	25000	0	50000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	Aménager un dépotoir d'ordures (PM)	Commune	0	0	0	0
	Mettre en place un système de ramassage des ordures ménagères	Commune		15000	0	15000
	Construire des latrines modernes	Walicounda, karoumbou, boucarounda, samboucounda, bissassou douma, badobar douma et santo ; tankanto, bantancountou et dafya, tabandinto	25000	25000	40000	90000
	Réaliser des latrines modernes publiques	Simbandi brassou (quai, mosquées, marché)	6000	0	0	6000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE	Aménager et équiper 2 aires de jeu	Karoumbou, Mankolicounda	10000	0	10000	20000
JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	Construire et équiper un stade municipal	Simbandi brassou	0	50000	0	50000
	Construire et équiper la maison le foyer des jeunes	Simbandi Brassou	0	30000	0	30000
	Construire et équiper un centre multimédia	Simbandi Brassou	0	35000	0	35000
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Construire et équiper une Maison de la femme	Simbandi Brassou	0	70000	0	70000
<b>sous-total 1</b>						<b>997000</b>
<b>Secteurs économiques</b>						
AGRICULTURE, ARBORICULTURE ET MARAICHAGE	Acquisition de matériel agricole (tracteur, motoculteur)/PM	Simbandi brassou	0	0	0	0
	Construire des magasins de stockage	Karoumbou	0	15000	0	15000
	Créer 3 unités de transformation des produits agricoles	Simbandi Brassou, Karoumbou, Bissassou douma	15000	15000	15000	45000
ELEVAGE	Construction de 3 abreuvoirs au niveau des forages	Simbandi brassou	6000	0	0	6000
PECHE, AQUACULTURE ET PISCICULTURE	Aménager des étangs piscicoles	samboucounda	1000	2000	1000	4000



DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Aménager le quai d'embarquement	Simbandi brassou	10000	0	0	10000
FORESTERIE			0	0	0	0
ARTISANAT			0	0	0	0
<b>sous-total 2</b>						<b>80000</b>
<b>secteur d'appui à la production</b>						
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Construire des pistes de production	RN6-Kégnimacounda (1km) Bretelle bissasou santo-dafya (8km) Bretelle walicounda santo-walicounda douma (2km) Bretelle mancolicounda-walicounda douma (3km)	30000	240000	0	270000
	Acquérir 3 pirogues modernes	Simbandi brassou et samboucounda	0	6000	0	6000
	Acquérir 3 pirogues en fibres de verre	Simbandi brassou et samboucounda	0	0	0	0
	Construction et équipement d'une gare routière	Simbandi brassou	0	40000	0	40000
	Ouvrir une radio communautaire	Simbandi brassou	0	20000	0	20000
	Renforcer la couverture téléphonique de la localité (PM)	Simbandi brassou, dafya, samboucounda, darsalam	0	0	0	0

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
COMMERCE	Construire un hall de marché	Simbandi Brassou	15000	0	0	15000
ENERGIE	Extension du réseau électrique	Badobar Santo et Badobar Douma, Walicounda Santo, Walicounda Soucoutoto et Walicounda Douma, Karoumbou, Bissassou Santo et Bissassou Douma, Tabandinto, Bantancountou, Tankanto, Dafya, Darsalam et Kégnimacounda	15000	15000	20000	50000
	Densification de réseau électrique	Simbandi Brassou	8000	0	0	8000
	Électrification des écoles et cases de santé	Écoles et cases de santé commune	5000	5000	5000	15000
sous-total 3						<b>424000</b>
Autres						
			0	0	0	0
sous-total 4						<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>1 501 000</b>

Arrêté ce présent Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la commune de Simbandi Brassou à la somme de **un milliard cinq cent un millions de francs (1 501 000 000F CFA)**.